DEPARTEMENT Haute-Saône

Commune de FRESSE 70270

130. Le Village 70270 FRESSE Tél.: 03.84.63.32.58

E-mail: mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE Conte rendu conseil municipal du 10 juillet 2020

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le jeudi 06 juillet 2020 pour la session ordinaire du vendredi 10 juillet 2020.

L'an deux mil vingt, le vendredi 10 juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de convivialité, sous la présidence de Monsieur **DAGUE Alain, Maire**,

<u>Etaient Présents</u>: Mmes CORDIER Isabelle, GAUDIN Marylène, LALLOZ Corinne, LAPARRA Isabelle, PHEULPIN Marie-José

Mrs CONVERSET Jacques, GORRIERI Richard, HORHANT Jérémie, LOVAT Philippe, MONNIER Pierre, PERNOT Jean-Marie, RIBAUD Régis M. DAGUE Alain, Maire.

Absents excusés: GWINNER Marie-Blanche, DAUPHIN Luc.

Absents non excusés : Néant

Monsieur GORRIERI Richard a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du compte rendu,
- Elections sénatoriales,
- Demande de subvention de l'ASMBS,
- Questions et affaires diverses ;

Début de séance : 18h30.

Approbation du compte rendu

Approuve à l'unanimité

Elections sénatoriales:

Monsieur le Maire présente la procédure de la désignation des délégués du Conseil Municipal pour voter lors de cette élection.

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil municipal, a dénombré treize conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition du quorum posée à l'article 10 de la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifié était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir: MM GORRIERI Richard, PERNOT Jean-Marie, HORHANT Jérémie, CONVERSET Jacques.

Nbre de conseillers présent et n'ayant pas pris part au vote	0
Nbre de votants	13
Nbre de suffrages déclarés nul par le bureau	0
Nbre de suffrages déclarés blanc par le bureau	0
Nbre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7
Délégués titulaires :	

DAGUE Alain 13 voix LALLOZ Corinne 13 voix HARHANT Jérémie 13 voix

Nbre de conseillers présent et n'ayant pas pris part au vote	0
Nbre de votants	13
Nbre de suffrages déclarés nul par le bureau	0
Nbre de suffrages déclarés blanc par le bureau	0
Nbre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7
Délégués suppléants :	

PERNOT Jean-Marie 13 voix MONNIER Pierre 13 voix LAPARRA Isabelle 13 voix

Demande de subvention

L'ASMSB a fait une demande de subvention pour les enfants de la commune qui fréquente le club pour la saison 2020-2021, trois jeunes de la commune sont concernés. Le Conseil Municipal :

DECIDE:

D'allouer une subvention de 30€ à l'ASMBS.

Questions diverses:

Contrat saisonnier

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de délibérer afin de favoriser l'embauche de saisonniers sur la commune. Deux personnes ont été embauchées, Jean-François GENEY, André GUILLIER depuis le 6 juillet 2020

Le Conseil Municipal : après en avoir délibéré vote à l'unanimité l'embauche de saisonniers afin de faire face à une période d'accroissement d'activités :

Point sur les travaux dans la commune :

- -Ancienne poste ; l'avancement du chantier est conforme aux délais prévus (aménagements extérieurs, isolation, sanitaires, électricité, enduits). Les appartements seront disponibles à la location pour le mois de novembre 2020.
- -Ancienne école ; il reste à mettre l'installation électrique en conformité et installer 4 compteurs (1 pour l'école et 3 pour les locataires). Ces 3 logements seront disponibles à la location pour fin 2020.
- -Les Rondey, l'état d'avancement des travaux et conforme aux délais prévus, il reste à terminer l'installation électrique.

Tour de France :

Samedi 19 septembre, le village sera sanctuarisé et donc interdit à la circulation de 10h à 18h30.

Levée de séance à 20h30

Vu,

Le Maire,

Alain DAGUE.

2/2